



La Gazette du Port

Année 2017
1^{er} trimestre

site : <http://aupm.info> • email : aupm@wanadoo.fr

N°47

L'annuaire des marées 2017
est à votre disposition au local de l'AUPM.

edito

Amies et amis de la mer et de l'AUPM, bonjour !

Avant toutes choses, permettez-moi de vous présenter mes vœux de bonheur, de santé pour vous et vos proches, que cette année nouvelle vous soit douce.

Notre assemblée générale s'est tenue le 10 décembre dernier à la Passerelle, grande journée pour notre association tant sur le plan réglementaire que sur le plan festif qui a suivi. Remercions ici Jean-Claude pour nous avoir offert le chanteur qui a merveilleusement interprété différents artistes et animé l'intermède « danse » qui a clôturé cette journée. Nous étions 136 au restaurant La Forêt, un record !...

Tout comme le nombre d'adhérents en 2016 qui s'élevait à 279 au 30 novembre.

Ainsi donc une page (et quelle page !), vient de se tourner avec le départ de son poste de notre ami et président pendant 5 années Jean-Claude Nouet. À vrai dire ce n'est pas vraiment tourner qu'il faudrait dire car une grande partie de l'équipe sortante est largement présente, **Christiane** au secrétariat, **Patricia, Jacques, Yves, Patrick**, comme conseillers. Nous accueillons avec plaisir **André** en tant que vice-président, **Richard** à la trésorerie, **Yannick** comme secrétaire adjointe, **Michel** comme trésorier adjoint, **Martine** et **Philippe** comme conseillers. La vie de l'association ne sera pas chamboulée, elle suivra son cours comme la Gironde le sien et l'esprit de l'AUPM perdurera.

Si le programme n'est pas encore tout à fait établi, il le sera dans la quinzaine qui vient et vous sera présenté selon les canaux habituels. Christiane vous a déjà communiqué quelques dates clés, comme les repas d'été, quelques sorties presque traditionnelles. D'autres activités viendront compléter cet emploi du temps.

Côté port, le ponton « E » est en cours de rénovation et le dévasage a commencé en ce mois de janvier. Vous trouverez le compte rendu de la commission portuaire qui s'est tenue le 2 décembre en mairie de Meschers.

2017 démarre sur les chapeaux de roue, la galette des Rois a eu lieu et déjà se profile la Chandeleur et le ramassage des déchets sur les plages où nous vous attendons nombreux.

Encore une fois BONNE ANNEE avec l'A.U.P.M.

Eric Harlé, président de l'A.U.P.M.

Association des Usagers du Port de Meschers

3, route
des Salines
17132 Meschers
05 46 02 34 79

Comité de édition :

Christiane Collmer
Eric Harlé
Jean-Claude Nouet

Informative, apolitique, sans prétention littéraire, critique sans doute un peu, ouverte à tous ceux qui se sentent une âme d'écrivain, avec quelques fautes dites de frappe que vous voudrez bien excuser aux journalistes et rédacteurs amateurs bénévoles.



Travaux à l'AUPM



Début novembre une équipe composée de Jean-Claude, Yves, Patrick, Joël, Richard, Jacques et Dominique s'est attaquée à la mise en peinture des panneaux de contre-plaqué marine posés par Didier Cottereau. Travaux préparatoires à d'autres travaux de peinture, ceux de la réalisation de la fresque créée par Martine, Michelle, Odette, Patricia. De Cordouan à Talmont en passant par les falaises de Meschers et le carrelet de l'AUPM, 5 tableaux superbes que nous pourrons admirer à chaque moment festif de notre association. 3 jours de travail pour la préparation des fonds, 3 jours de travail pour la réalisation de la fresque.



Beujolais nouveau

**Beujolais nouveau, 19 décembre 2016,
sous le préau clos et décoré avec 96 convives.**

Comme l'an passé, les adhérents avaient rendez-vous à 18h en ce **samedi 19 novembre** pour fêter l'arrivée du Beujolais nouveau. La fresque de 8 mètres réalisée par Martine, Michelle, Odette et Patricia a pu être admirée à cette occasion. Elle orne désormais les panneaux amovibles montés en octobre et peints en beige courant novembre par la gent masculine.

Vu le nombre de participants à cette soirée, on a dû installer des tables pour la dégustation sous le préau et dans la salle de l'AUPM.



Des volontaires de l'association ont assuré la déco, la préparation des plats et le service.

Cerise sur le gâteau, un convive a mis son piano à bretelles et a fait chanter et danser les convives qui restaient en fin de soirée. Belle réussite pour cette avant-dernière activité de l'année 2016.

Sortie bowling

Un autre visage de l'AUPM en automne

Un bel apéritif accompagné de canapés pour annoncer le déjeuner au restaurant du bowling et puis 2 parties de bowling pour les 48 participants à cet après-midi organisé par le président JC qui n'est jamais à court d'idées.

Quelle ambiance ! Que de fous rires ! Pas de records, mais grâce aux groupes constitués, nous avons appris à mieux nous connaître ou à faire la connaissance de nouveaux adhérents.



Compte rendu Commission portuaire qui s'est tenue le 2 décembre dernier

Le dévasage du port débutera en janvier/février prochain.

L'avenir du port, du moins la tutelle du port :

Le grand port autonome de Bordeaux se sépare des ports de la Gironde, de Meschers à Vitrezay.

Le préfet de région laisse faire la mairie, à priori le département ne revendiquera pas le transfert des ports sous sa direction et la CARA n'a pas pris dans ses prérogatives la gestion des ports et Meschers devrait rester maître chez lui.

Dorénavant, les terrasses des restaurants, cabanes, gestion des camping-cars seront rattachés au budget commune. Ceci étant effectif au 1^{er} janvier prochain.

La réfection des pontons se poursuit comme vous avez pu le constater. Le E est en cours et le F sera fait en fin d'année 2017. Des garde-corps vont être installés aux abords de l'écluse, sur les parties verticales. Enfin dernière nouvelle, les plaisanciers ont l'autorisation d'utiliser le local à ordures de l'aire de camping-cars, à côté de la capitainerie. Côté finances, nous pouvons dire que le budget du port est équilibré.

Bonne humeur, déco et crêpes

À l'initiative de l'Association des Commerçants Michelais, l'AUPM s'est jointe aux nombreux exposants dans et autour de la Passerelle pour participer à la seconde édition du marché de Noël les 3 et 4 décembre.

À l'intérieur, le stand des artistes féminines de l'association a proposé à la vente, tableaux, décors de Noël en matériaux naturels, et à l'extérieur, les 3 spécialistes, Patricia, Dominique et Fifi ont fait des crêpes, environ 450 qui ont été dégustées en ces deux jours. Le froid hivernal était là, rappelant les marchés traditionnels de l'Est. Les « pâtisseries » ont même dansé tout en retournant leurs crêpes et le vin chaud du stand voisin a été le bienvenu pour réchauffer les corps et les cœurs.



Assemblée générale de l'AUPM

**Samedi 10 décembre 2016
à La Passerelle**

Les gradins avaient été mis en place pour recevoir les nombreux adhérents venus à cette réunion spéciale. En effet, le conseil d'administration en place depuis trois ans arrivait en fin de mandat.

Après les salutations et remerciements habituels, Jean-Claude Nouet, le président de l'AUPM, a fait son rapport moral, énuméré les réalisations effectuées au cours des cinq dernières années pour le confort de l'association et de ses adhérents. L'AUPM est désormais presque autonome grâce au matériel acheté ou installé, grâce aussi aux cadeaux remis par des membres fidèles et à l'aide précieuse de ses bénévoles.

Eric Harlé, en sa qualité de trésorier, a parlé des comptes de l'association qui sont très positifs, même après les divers investissements effectués de 2012 à



2016 comme l'achat de tables, bancs, tivolis, matériel de cuisine ainsi que des outils médiatiques indispensables de nos jours au bon fonctionnement d'une association (site Internet, logiciel de gestion, etc).

Le port n'est pas oublié étant donné que l'association vit grâce à lui et à ses activités. Suite aux dernières réunions de la commission du port, celui-ci restera sous la régie de la commune de Meschers, c'est ce que Monsieur le Maire a affirmé dans son exposé. Pas question de renoncer à la direction du port pour lequel la commune a beaucoup investi. Le problème de désenvasement n'est pas résolu, a dit Monsieur Caillé, l'adjoint en charge du port : « *On ne peut pas rénover les pontons et en même temps dévaser, car il faut déplacer les bateaux* ».

90 procurations sont arrivées par la poste ou ont été remises à des amis adhérents présents à l'AG, 107 adhérents se sont rendus à La Passerelle, le quitus a donc été accordé après la lecture du rapport des commissaires aux comptes.

Jean-Claude Nouet annonce officiellement qu'il ne brigue pas de nouveau mandat, que quatre membres du CA ne se représentent plus, mais que 12 adhérents sont candidats après l'appel lancé. Les statuts de l'association exigeant ce nombre pour former un nouveau conseil

d'administration, un vote s'avère inutile. Les candidats se retirent après s'être présentés à l'assemblée pour se concerter et choisir les postes à pourvoir comme suit :

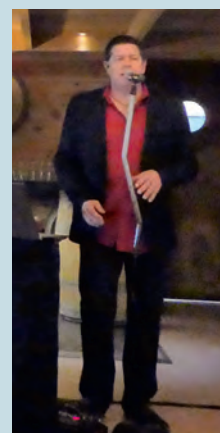
- **Président** : Eric Harlé
- **Vice-président** : André Poirot
- **Secrétaire** : Christiane Collmer
- **Secrétaire adjointe** : Yannick Tournier
- **Trésorier** : Richard Perrel
- **Trésorier adjoint** : Michel Kerloegan
- **Conseillers** :
 - Philippe Bellavoine
 - Patrick Boucher
 - Patricia Kerdudou
 - Yves Laisney
 - Jacques Méchin
 - Martine Poirot

Le responsable du carrelot « Marie » sera Michel Kerloegan et aura 4 bénévoles pour le seconder. Jacques Méchin, adhérent de la première heure à l'association, a complimenté Jean-Claude Nouet pour son travail effectué en tant que neuvième président : « *S'il y avait un tricot à décerner à Jean-Claude, ce serait le maillot jaune de leader* ». Jacques est un cycliste chevronné !

Après la prise de parole de Monsieur le Maire, Monsieur Decourt, la séance est levée et les participants se rendent au restaurant de La Forêt pour y prendre l'apéritif, y déjeuner et dan-



ser. La surprise et le cadeau d'adieu de Jean-Claude est l'animation musicale et dansante de Tito Clément dont la voix est remarquable et le matériel performant. 137 convives n'ont pas manqué de danser et de chanter entre les plats. Ambiance chaude pour contrer le froid du pays michelais en cette journée fort agréable du reste.



EXERCICE 2016 - RAPPORT FINANCIER

Commençons par les « à-côtés » c'est-à-dire l'épargne. Cette année nous avons souscrit des parts sociales au Crédit Agricole pour **1000€**, ce qui nous a donné la possibilité d'ouvrir un livret « compte épargne livret associatif » à 1,25% et d'y placer **15300€** (le plafond autorisé), le solde reste sur le livret A, conservé, et qui s'élève à **12961,52€** à 75%. Au total nous avons donc **28261,52€** d'épargne. Nous avons effectivement financé les gros travaux et l'achat des parts sociales ne piochant pas dans les réserves.

Le solde du compte bancaire s'élève à 4751,37€, la caisse à 578,43€.

En recettes, nous constatons **39163,84€** dont 6935€ pour le Cercle Privé, 6507€ pour les manifestations AUPM, l'annuaire des marées pour 7907€, cotisations pour 6025€, subvention municipale pour 400€, 870€ pour la mise à disposition du carrelet (pour 444€ de frais, soit 426€ d'excédents). En 2017, il faut envisager la peinture complète du carrelet.

En dépenses, nous avons les frais de fonctionnement qui s'élèvent à **37966,42€**, dont 5599€ pour les achats Cercle Privé, 4414€ pour les manifestations AUPM, 250€ pour la remise en état de la porte de la réserve. 444€ (taxes foncières 209€, assurances 135€, achats divers 100€) pour le carrelet, 2500€ pour la fermeture du « préau », 600€ de peintures (murs et tableaux). Cette année nous avons vu (encore) une augmentation du nombre des adhérents, 279 très exactement, contre 255 l'an passé dont beaucoup nous ont rejoints pour s'adonner aux joies de la pêche au carrelet, il y a 26 nouveaux adhérents « carrelet », 58 en deux ans et la mise à disposition (62 réservations) a rapporté 870€.

Je voulais préciser que la photo de couverture de notre annuaire 2017, que vous avez tous vu sur AUPM INFO, a été réalisée par notre adhérent et néanmoins ami Jean-Claude Blussiaud lors des Voiles d'Estuaire en mai dernier.

Arrivée du Père Noël

En ce 23 décembre 2016,

l'AUPM avait reçu mission d'aller chercher le Père Noël au large. Jean-Claude ayant proposé son bateau c'est donc sur l'Oriza que nous appareillons vers 14h30. Temps moyen, peu de houle et température supportable, nous voilà partis récupérer le héros de la saison. Le retour une heure après, sinon en



fanfare et sons, du moins en lumières devant, des enfants enchantés sur le port (les parents aussi). Le Père Noël, suivi des enfants, a continué en direction de l'hôtel de ville pour le goûter traditionnel tandis que l'équipage rentrait s'amarrer au ponton. Mission réussie.

Ni reine ni roi mais

71 adhérents ou futurs adhérents avaient répondu à l'invitation de l'AUPM ce **samedi 7 janvier** pour partager la galette des Rois et échanger leurs vœux. Le nouveau conseil d'administration a profité de ce siège de l'association pour Claude Nouet qui en a cinq années. Discours son successeur et bras remise d'un cadeau de de l'AUPM, un éloge par une chanson entonnée les membres présents sur le partage de la galette pouvait 15 têtes couronnées, mais le vial a été avant tout Jean-claude qui a vivement remercié les personnes présentes leur fidélité à l'association.



ger leurs vœux. Le nouveau conseil premier rendez-vous 2017 au rendre hommage à Jean-claude le Président pendant d'accueil par Eric Harlé, droit pendant 3 ans et la part des adhérents et sa «secrétaire préférée», en son honneur par tous l'air de « Amsterdam »... et commencer sous le préau. Roi de cet après-midi conviendrait Claude qui a vivement remercié pour leur gentille attention et

un ROI

Amies et amis de la mer, bonjour !

Cette fois pas d'édito mais un petit mot. Le 10 décembre 2016, j'ai passé la barre et le stylo à Eric, notre nouveau président, et à son équipe. Je ne quitte pas le navire pour autant, je reste bénévole avec grand plaisir. Le 7 janvier, j'ai été très surpris et très ému par l'accueil que vous m'avez réservé. Vous m'avez gâté par vos écrits, par votre chanson et par ce superbe cadeau qui va me permettre de devenir un grand pêcheur (on peut toujours rêver). Je souhaite bon vent au nouveau conseil d'administration. Un grand MERCI à vous tous qui m'avez soutenu pendant ces 5 années. Très fier d'appartenir à cette association.

Jean-Claude

Programme provisoire 2017

7 janvier	Fête des rois au local du port
4 février - 15 h	Chandeleur crêpes et cidre au port
18 mars à 14h30	Participation à la collecte des déchets sur la plage de Suzac
1er avril à 15 h	Collecte des déchets AUPM autour du port de Meschers
1er mai	Fête de l'aillet et pêche à la truite à l'étang
En juin	4 ^e fête du vélo avec la CARA
En juin	Sortie bateaux-vélos
Samedi 8 juillet à 19 h	Soirée moules-frites au port
Samedi 22 juillet à 19 h	Jambon à la broche et mojettes au port
Samedi 5 août à 19 h	Sardinade
Samedi 19 août à 19 h	Brochettes et riz ou pommes de terre en papillotes
Septembre	Sortie bateaux-vélos
Septembre	Pique-nique à Cordouan
Novembre	Soirée Beaujolais
Samedi 9 décembre	Assemblée générale

Petit **lexique** de langage maritime

Suite de notre petit lexique de langage maritime. Liste non exhaustive.

FICELLE : Mot totalement inconnu sur un bateau. On ne sait même pas à quoi ça ressemble ou correspond.

FLAMME : n.f. Dans le code international des signaux, les flammes sont des pavillons longs et triangulaires qui indiquent les chiffres de 0 à 9.

FLECHE : n.f. Nom donné à toutes les têtes de mât. On a donné ce nom à la voile hissée le long d'un mât de flèche : flèche de misaine, flèche d'artimon. Cette voile est établie au-dessus de la grand-voile, elle peut être triangulaire ou carrée, avec ou sans vergue.

FOC : n.m. Du néerlandais « fok ». Ce sont des voiles triangulaires qui s'amurent à l'avant. (qui s'établissent à l'avant). Le « genois » est un grand foc qui s'utilise par petit temps.

FUIR : v.intr. Ce verbe est employé dans un sens particulier dans l'expression « fuir devant le mauvais temps ». Elle désigne un navire qui navigue de manière à avoir la mer par l'arrière donc vent arrière pour « fuir » le mauvais temps.

FRAÎCHIR : Se dit quand le vent augmente en force. Le vent qui se renforce, se refroidit. En parlant d'un vent fort (donc plus froid parce qu'il a une certaine vitesse) donne une impression de fraîcheur.

FRAIS : Sur l'échelle de Beaufort, qui nous fournit l'intensité et la vitesse du vent, nous trouvons force 6 (22 à 27 nds) « vent frais » et force 7 (28 à 33 nds) « grand frais ».

FRAPPER : Assujettir, fixer solidement une manœuvre, un cordage à un endroit donné.

G : Lettre du code international des signaux, pavillon à trois

bandes jaunes et bleues, verticales, égales et alternées. Hissé seul signifie « j'ai besoin d'un pilote ».

GAFFE : Vient du hollandais « gaffel » ou de l'anglo-saxon « gaffe » signifiant fourche. Perche en bois ou en métal munie d'une pointe pour pousser/repousser et d'un croc pour attraper quelque chose. De là, une série d'expressions « faire gaffe », « faire une gaffe », « tenir à longueur de gaffe » (tenir à distance), « avaler sa gaffe » (mourir). La gaffe sert souvent à rattraper les nôtres.

GALHAUBAN : Hauban passant par l'extrémité d'une barre de flèche.

GARCETTE : Cordages de petits diamètres servant à faire différents amarrages dont les prises de « ris ».

GARDE DESCENDANTE : Amarre partant de l'avant vers l'arrière.

GARDE MONTANTE : Amarre partant de l'arrière vers l'avant. Servent à limiter les mouvements avant/arrière du bateau.

GÎTE : Inclinaison latérale du bateau sous l'influence du vent. S'exprime en degrés sur babord ou sur tribord.

GLENE : Long cordage lové.

GOVERNAIL : Ensemble des pièces qui servent à diriger le bateau, comprend le safran, la barre, la mèche.

GRAND LARGUE : Allure à environ 130/170° du vent réel.

GRAND VOILE : Voile principale du bateau, appelée aussi GV.

E.H.



ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE MESCHERS

3 route des Salines - 17132 Meschers s/Gironde - **05 46 02 34 79** - aupm@wanadoo.fr

www.aupm.info - AUPM Association loi 1901 n° W17400116

Adhésion 2017 : pour un adhérent 25 € (40 € pour un couple)

- Je renouvelle mon adhésion Chèque espèces
 J'adhère pour la 1^{ère} fois

Bateau : oui non **si oui** : voilier moteur

Nom : Prénom :

E-mail : Tél. fixe :

Tél. mobile :

Résidence principale et postale :

Code postal : Ville :

Résidence secondaire :

Code postal : Ville :

Date et signature :

Pour recevoir la Gazette par Internet, merci d'indiquer votre adresse e-mail et de donner votre accord :

OUI NON

Adresser à l'Association des Usagers du Port de Meschers accompagné de votre chèque.